



Chères voisines, **C**hers voisins,

C'est avec un immense plaisir que nous lançons le premier numéro de « **La Voix de Saint Pan** ».

Ce petit journal créé, rédigé, édité et distribué à l'initiative du conseil citoyen paraîtra 3 fois par an. Nous vous tiendrons informés de ce qu'il se passe dans notre beau quartier !

Nous essayerons d'étoffer et de développer ce support au fil des numéros grâce à la vie du quartier: ses naissances, ses mariages et malheureusement ses décès. Mais également les manifestations sportives et culturelles, les fêtes, et tout ce qui pourra nous être rapporté sera publié.

Pour que nous puissions faire vivre ce bulletin d'information et ainsi communiquer sur la vie de notre quartier, nous vous invitons à déposer vos doléances, vos souhaits et les informations que vous aimeriez voir paraître :

- Dans une boîte aux lettres mise à cet effet **au secrétariat du prieuré Saint-Martin**

- Sur notre boîte mail : lavoixdesaintpan@hotmail.com

Alors en cette belle rentrée automnale, tous les membres du conseil citoyen vous souhaitent une bonne et heureuse fin d'année .

Nous espérons ardemment que vous répondiez à notre appel, afin qu'au prochain numéro, nous ayons de nombreuses informations à communiquer aux habitants de notre beau quartier.

En attendant vos sollicitations, nous vous souhaitons une rentrée riche en événements culturels et autres manifestations.

RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE QUARTIER LE 14 OCTOBRE SUR LE PARC CENTRAL.

Venez nombreux à notre stand, nous vous accueillerons.
Nous avons financé une animation pour vos enfants cette année : un château gonflable.

Le prochain numéro paraîtra au cours du 1er trimestre 2018.

Mais qu'est-ce qu'un **CONSEIL CITOYEN** ?

Les conseils citoyens en France, sont des structures indépendantes du pouvoir politique, ayant pour objectif la participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers dans l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville.

Les conseils citoyens ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, les principes généraux qui guident les conseils citoyens liberté, égalité, fraternité, laïcité, et neutralité sont inscrits dans cette loi.

Ils ont pour objectif de créer un espace favorisant la Co-construction par l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de ville. Ces lieux d'expression doivent aussi être une source de stimulation pour les initiatives citoyennes.

Le conseil citoyen est soutenu par l'état et la ville, mais jamais ces entités ne s'immiscent dans la vie et les décisions du conseil.

Sur Saint-Pan, qui sont les conseillers **CITOYENS** ?

Ce conseil se compose d'habitants du quartier politique de la Ville et d'acteurs de la vie associative du quartier.

Les associations désignent en leur sein un représentant et les citoyens qui vivent dans le quartier et qui veulent devenir conseiller, proposent leur candidature.

Un tirage au sort a également lieu, en présence d'un collège d'élu qui valide le bon déroulement du tirage. Les conseillers vont alors à la rencontre des habitants désignés pour leur proposer d'intégrer ou pas le conseil citoyen. Si un conseiller sonne à votre porte, écoutez ce qu'il a à vous dire, vous pourriez peut-être vous aussi devenir un membre actif du conseil citoyen !

A l'heure actuelle sur Saint Pan, 16 conseillers issus de divers horizons se réunissent dans une salle qui leur est dédiée au Prieuré Saint Martin, nous vous les présentons :



MERYEM MANHOULI
CITOYENNE



AGNES DESSERTIENNE
CITOYENNE



RÉM CORTOT
CITOYEN



MINA MOUCHIR
CITOYENNE



FEROUZE CORTOT
CITOYENNE



HUONG NGUYEN
CITOYENNE



MARIE-ANGE REY
CITOYENNE



PATRICK CAYEUX
CITOYEN



NURIA BLANCO
ASS. NOÛSETTE & TOURNESOL



GILBERT CHEVGNY
CONSEIL DE QUARTIER



SAMIA DA SILVA
ASS. ASAP



KARIM BELBOUKHAR
ASS. LES ATELIERS NOMADES



ARMAAT AÇAR
ASS. CILEF



HOUAR MEFROUME
ASS. SAUVEGARDE 71



FRANÇOISE CHÂTELAÏN
ASS. FAMILIALE



CÉLINE BALLEUX
ASS. ODYSSEE LOISIRS